



CO'giter

Bus et tram gratuits

Ce n'est plus une promesse électorale, mais bien une réalité. Le 21 décembre sera une date historique pour les habitants de la métropole. À 19h, ils pourront tous voyager gratuitement, de façon illimitée, sur l'ensemble du réseau bus et tramway TaM des 31 communes. Montpellier sera alors la première métropole française à mettre en œuvre cette gratuité totale des transports en commun sur l'ensemble de son territoire. Une mesure universelle, qui permet de poursuivre la transition écologique et solidaire de la métropole. Une mesure sociale qui est un véritable engagement en faveur du pouvoir d'achat des habitants. Le 21 décembre, une grande fête de la gratuité ouverte à tous célébrera cet engagement qui n'a pas de prix.



LE LITRE D'ESSENCE.
LE TRAMWAY SERA, QUANT À LUI, GRATUIT POUR LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE À PARTIR DU 21 DÉCEMBRE ET IL N'ÉMET PAS DE CO₂.



Un engagement fort pour les habitants

À mi-mandat, la promesse électorale concernant la gratuité des transports en commun est devenue réalité. Interview de Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole.



© C. Ruiz

La gratuité des transports en commun était une des mesures phare de votre campagne aux municipales.

Michaël Delafosse : Engagement tenu. En 2020, nous avons en effet fait cette promesse de la gratuité des transports en commun, symboliquement sanctuarisée sur le bulletin de vote. Dès notre élection, nous avons lancé cette gratuité par étapes pour les habitants de la métropole. 50 jours après, elle était effective le week-end, en soutien à l'attractivité du centre-ville et des commerces de proximité. Un an plus tard, la gratuité pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans est devenue un marqueur social fort en direction de nos aînés et des familles. La dernière étape de la gratuité des transports en commun sera mise en œuvre le 21 décembre à 19h.



La gratuité concilie défense de l'environnement et engagement social



La Métropole est-elle une pionnière ?

M.D. : L'expérience montpelliéraine fera date. Partout en Europe, les mobilités interrogent notre capacité à conduire ensemble notre transition écologique, à sortir du débat climatique pour en faire une révolution sociale et solidaire. Nous sommes la plus grande métropole européenne à mettre en œuvre la gratuité totale pour ses habitants. Je ne doute pas que dans quelques années d'autres présidents de métropoles prendront l'exemple montpelliérain pour référence.

En quoi cette mesure est essentielle ?

M.D. : C'est une mesure qui concilie écologie et pouvoir d'achat qui répond à l'inflation qui mine les ménages, qui accompagne les femmes seules avec enfants et les retraités. C'est aussi une certaine conception de notre vie en commun. Avec cette gratuité, on accompagne les changements de manière positive du point de vue de la transition écologique car elle s'inscrit dans une stratégie globale autour des mobilités décarbonées, avec une exigence inconditionnelle de proposer des transports en commun de qualité.

21 décembre : fêter la gratuité

Parce que la gratuité des transports en commun est une mesure novatrice, sa mise en œuvre sera dignement célébrée à l'occasion d'une ZAT spéciale. Rendez-vous le 21 décembre pour des impromptus artistiques et deux temps forts. Une grande fête ouverte à tous, de midi à minuit.

La 15^e Zone artistique temporaire (ZAT) est programmée le jeudi 21 décembre, de midi à minuit, pour fêter la gratuité. « Cette ZAT vous invite à partir en voyage pour douze heures de spectacles et de surprises urbaines, à découvrir dans les tramways et les bus, mais aussi place de la Comédie et aux alentours. Cette célébration des plaisirs du voyage et des transports exceptionnels nous promet de nombreuses surprises », commente Pascal Le Brun-Cordier, le directeur artistique de la ZAT. En fait, l'ambiance va monter crescendo. Dès la mi-journée, un bruissement artistique partira des communes de la Métropole qui vivent déjà au rythme du tramway. Des séquences voulues comme des impromptus accompagneront les voyageurs. Les artistes vont se glisser dans les rames sur chaque ligne et interpelleront les usagers. En fin d'après-midi, la présence des artistes se recentrera sur le cœur de Montpellier.

ARTISTES

DANS LES RAMES

À partir de 17h, quatre trams seront stationnés place de la Comédie. Dans chacun, une proposition artistique en lien avec son design : funky groovy dans le tram à fleurs, plage et ukulélé dans la ligne 3, royale dans le tram doré avec le volubile maître de cérémonie Calixte de Nigremont, aérienne dans la ligne bleue avec des centaines d'origamis consignants les rêves d'avenir de jeunes de la métropole. Après un temps consacré au lancement officiel de la gratuité à 18h30, la soirée se poursuivra en musique avec un set des Mixeuses solidaires, conçu à partir de la réinterprétation des sons du tramway. « Dans la soirée, la ZAT vous proposera notamment deux voyages exceptionnels : sous des aurores boréales imaginées par l'artiste suisse Dan Acher place de la Comédie, et dans quatre univers de feu forgés par la compagnie Carabosse dans les jardins du champ de Mars, à côté de l'esplanade. Au total, plus de 40 rendez-vous, également à la Babote et à l'Opéra, tous gratuits, comme à chaque édition de la ZAT ! », poursuit Pascal Le Brun-Cordier. Le compte à rebours a déjà commencé...



© DR

L'an dernier, la ZAT se tenait dans le quartier Antigone.

De l'hippomobile à la gratuité



Élus : ils ont fait le choix de la gratuité



Yann Galut

Maire de Bourges

Bourges

- Depuis le 1^{er} septembre 2023
- 102 626 habitants, 17 communes (Communauté d'agglomération Bourges Plus)
- 15 lignes, 60 bus dont 8 articulés

« La gratuité totale est récente à Bourges. Nous n'avons pas encore de recul. Je constate l'enthousiasme que cette mesure a entraîné et qui était une promesse de campagne. Le premier mois, on a enregistré une hausse de 45 % de fréquentation. À présent, la gratuité permet aux gens de rejoindre facilement le centre-ville, les différents quartiers, les communes de l'agglomération. C'est une source d'économie non négligeable pour eux. Le Versement mobilité finance cette gratuité. Nous avons augmenté le taux qui est aujourd'hui à 2 %, comme à Montpellier. Nous réorganisons le réseau de façon à permettre aux entreprises de se développer. Je pense que les municipalités qui appliquent la gratuité sont en train de créer un droit au transport. Car cela entre très vite dans les mœurs. C'est irréversible et bon courage à celle ou celui qui proposerait de revenir dessus. »

Mihhail Kõlvart

Maire de Tallinn



Tallinn (Estonie)

- Depuis le 1^{er} janvier 2013
- 450 000 habitants
- 80 lignes de bus, 5 lignes de tramway et 4 lignes de trolleybus

« Nous fêtons les 10 ans de la gratuité totale des transports de Tallinn. La Ville dépense environ 130 millions d'euros par an pour les transports publics. La gratuité est financée par les recettes de l'impôt sur le revenu des habitants. Tallinn, capitale du pays, accorde également la gratuité aux membres des corps diplomatiques étrangers résidant en ville. Pour ceux qui viennent travailler à Tallinn, les parkings d'échanges sont gratuits. Le trafic automobile a certes diminué, mais il est toujours présent. Je pense que nous ne pouvons pas nous débarrasser complètement des voitures. Cela est vrai pour n'importe quelle ville européenne. Quelle que soit la qualité du réseau, certaines personnes auront toujours leurs raisons de préférer une voiture privée au bus public. Nous nous dirigeons néanmoins vers le concept de ville du quart d'heure et continuons donc à développer le réseau de transports. Ce sont des travaux nécessaires. Je salue le courage des Montpelliérains et vous souhaite bonne chance dans vos transports en commun. »

« Selon la dernière enquête menée avec l'ADEME en 2022, 72 % des automobilistes usagers du bus déclarent que la gratuité a été le déclencheur de nouvelles habitudes. Un tiers d'entre eux envisagent de se passer de leur voiture dans les 5 à 10 ans qui viennent. Les automobilistes qui ont adopté la gratuité évaluent leur économie mensuelle à une centaine d'euros. Le double s'ils ont abandonné leur véhicule. L'image du bus a changé. Il est devenu un lieu de vie et d'échanges, plus apaisé. Sa fréquentation a plus que doublé en cinq ans : + 125 % en 2022 par rapport à 2017. Le plus important est l'indice ATMO qui indique une amélioration de la qualité de l'air à Dunkerque et dans son agglomération, avec notamment une concentration en dioxyde d'azote en baisse constante. »



Dunkerque

- Depuis le 1^{er} septembre 2018
- 190 000 habitants des 17 communes de la Communauté urbaine.
- 18 lignes de bus

Patrice Vergriete

Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

L'essayer, c'est l'adopter

35 % des déplacements sur le réseau TaM sont réalisés via les 218 000 pass gratuité déjà en circulation. Afin d'évaluer l'impact de la gratuité totale pour ses habitants, la Métropole a commandé une étude au cabinet PwC et au bureau d'études Tryom.



Julie Frêche et les représentants de associations de personnes handicapées, comme Thierry Jammes, vice-présidente de la fédération des aveugles et amblyopes de France, ont testé des bus électriques afin de prévoir l'accessibilité pour tous des futurs bustram.



Romain Bessuges-Meusy
CEO Axeptio

« On a fait le choix d'installer le siège de notre start-up à proximité d'un arrêt de tramway parce que nous souhaitons inciter les mobilités douces et la multimodalité vélo + tram. Si la localisation est un facteur positif à l'embauche, la gratuité est un vrai plus, car c'est du pouvoir d'achat en plus pour nos équipes qui pourra être dépensé dans les commerces du centre-ville. »



Clara Giovannini
Chocolaterie Thuriès

« La gratuité totale, c'est exceptionnel. On verra les effets sur les commerces dans quelque temps. Déjà, nous avons constaté que nous travaillons mieux en semaine. En journée, nous voyons beaucoup de retraités actifs, ceux pour qui le tramway est déjà gratuit tous les jours. Est-ce lié ? »

Le 21 décembre, ce sont potentiellement 290 000 habitants supplémentaires, âgés de 18 à 65 ans, qui pourront bénéficier de la gratuité totale. « Les résultats de l'étude commandée par la Métropole au cabinet PwC et au bureau d'études Tryom, sont très encourageants, souligne Julie Frêche, vice-présidente déléguée au Transport et aux Mobilités actives. Réalisé durant le premier semestre 2023 auprès de 2 001 personnes, ce sondage de la population a mis en exergue des points positifs, confirmant le fait que la gratuité est une mesure plébiscitée par les habitants. »

Un retour très encourageant

90 % des personnes interrogées apprécient la généralisation de la gratuité à tous les habitants de la métropole. L'impact positif de la gratuité sur le pouvoir d'achat ressort spontanément. Celui sur l'écologie ressort également, mais de façon

plus modérée. Effectivement, elle va permettre une hausse du pouvoir d'achat des ménages qui prendront ou prennent déjà les transports en commun. Au-delà de ces chiffres, 87,1 % de l'échantillon associent cette mesure à un engagement écologique et 71,3 % estiment qu'elle donne l'image d'un réseau de transports en commun précurseur.

44 % prendront plus souvent les transports en commun

« La gratuité totale va encourager les habitants à prendre encore plus souvent les transports en commun », poursuit Julie Frêche. Notamment comme l'indique l'étude pour des déplacements de loisirs. 44 % prendront plus souvent les transports en commun avec la gratuité totale. 89 % des personnes interrogées affirment qu'elles feront plus souvent des déplacements de loisirs.

La parole aux pionniers

Après une première phase de gratuité pour tous le week-end, mise en place en septembre 2020, les jeunes et les seniors bénéficient à leur tour de la gratuité totale depuis septembre 2021. Ils témoignent du plaisir de circuler librement sur l'ensemble du réseau de bus et de tramways.



Michel Miguet,
71 ans, retraité,
Saint-Jean-de-Védas

« Pouvoir d'achat et qualité de l'air »

J'ai demandé tout de suite mon abonnement gratuit. J'en avais entendu parler par le bouche-à-oreille. Jusque-là, j'achetais des tickets 10 voyages à 10 euros. La gratuité, je trouve que cela va dans le bon sens : favoriser le transport en commun par rapport à l'utilisation du véhicule personnel. Je suis à 100 % pour ! De Saint-Jean-de-Védas, je me rendais déjà en tramway au centre-ville de Montpellier et parfois au CHU. Le pass gratuit ne fait que me conforter dans ce choix. Alors que la circulation devient difficile, c'est très bien pour mon pouvoir d'achat et pour la qualité de l'air. Il y a aussi la tranquillité d'esprit : on n'est plus responsable du véhicule, il ne faut plus chercher de parking. Étendre la gratuité à tout le monde, cela amplifie un mouvement déjà lancé. Les étudiants ou les actifs ont besoin de se déplacer. Cela donne à la Métropole une image positive de ce qu'il faut faire. D'autres villes pourraient s'en inspirer. Car c'est la modernité. Si l'on veut que la ville vive, soit attractive, si on souhaite inciter à abandonner la voiture pour des déplacements courts, je n'y vois que du positif. Cela va apaiser la vie dans la ville. Beaucoup moins de voitures, c'est beaucoup moins de pollution, beaucoup moins de bruit.

« C'est mieux pour la planète »

On a nos cartes depuis que c'est gratuit. On les utilise tous les jours. Comme on est à Grabels, on prend les bus et le tramway pour rejoindre le lycée Agropolis. C'est pratique pour faire des activités : aller partout, sortir en ville, à la plage, au foot... C'est super que ce soit gratuit ! Cela fait des économies pour les parents, notamment ceux qui n'ont pas les moyens. On n'a plus besoin de payer des tickets pour chaque voyage. La gratuité, cela incite les gens à prendre les transports en commun. À Grabels, tous les jeunes utilisent leur carte gratuite ou leur appli. Et c'est mieux pour la planète. Au lycée, on nous explique que le vélo ou les transports en commun, cela fait moins d'empreinte carbone. C'est un enjeu majeur d'actualité. Tant mieux que ce soit étendu à tout le monde. Cela incitera plus de gens à prendre les transports. Par exemple, il y aura moins besoin de prendre les voitures qui polluent. Cela aura donc un bon impact pour l'environnement. On est fiers d'être la première métropole à appliquer cela. Quand on sera étudiant, on pourra mettre de l'argent ailleurs que dans les transports... Franchement, c'est top de vivre dans cette métropole ! Ce serait même bien que ce soit gratuit pour aller partout !



Ilias et Inès Makchan,
15 et 17 ans, lycéens,
Grabels.



Martine Menneteau,
70 ans, retraitée, Montpellier

« Ce confort enlève l'hésitation »

J'ai l'abonnement gratuit depuis qu'il est mis en place. J'en ai entendu parler par les revues de la Métropole. Je trouve cela commode, car les retraites ne sont pas très élevées. Je fonctionne souvent à pied, car il faut marcher. Mais c'est pratique quand on doit aller assez loin. C'est particulièrement utile pour se rendre dans les hôpitaux, si les rendez-vous ne sont pas trop tôt. Vous n'avez pas à vous soucier du stationnement. Quand je vais faire des courses, je pars à pied, et je peux revenir en transport si je suis plus chargée. Ce confort enlève l'hésitation de bouger. Je peux aller à Pérols pour me balader au bord de l'eau, en centre-ville, quelques fois à la limite des lignes. La gratuité, cela ne donne pas envie d'utiliser sa voiture, surtout au moment où le prix de l'essence augmente. Et on peut faire un saut à des endroits éloignés sans réfléchir. On a un tram pour le retour. Cela a un impact pour la planète : même si parfois on ne peut pas faire autrement, le tram ou le bus, cela évite des voitures ! La gratuité pour tous, espérons que cela donne envie à des personnes de voyager en tram. Mes petits-enfants utilisent les transports. Il est fort possible que mes enfants s'y mettent plus quand ça deviendra gratuit.

« La gratuité, ce sera des économies pour ceux qui ont moins d'argent »

« Je peux aller à Pérols pour me balader au bord de l'eau, en centre-ville. La gratuité, cela ne donne pas envie d'utiliser sa voiture »

« C'est le début du progrès »

J'ai le pass gratuit depuis plus d'un an. C'est pratique pour se rendre partout. On n'a plus de stress quand on voit les contrôleurs ! Je m'en sers pour aller à mes entraînements au MHB, juste à côté du zoo. Mes parents m'ont montré le trajet, et maintenant je me déplace tout seul. C'est cool d'être plus autonome, je me sens grand ! Des fois, avec des copains, on prend le tram pour aller place de la Comédie. Pour les sorties scolaires, il n'y a plus besoin de tickets : on a notre carte ! C'est arrangeant pour les parents. En plus, cela a un côté écologique, ce qui est important. La gratuité pour tous, c'est le début du progrès : pouvoir se déplacer librement. Tout le monde pourra prendre les transports à n'importe quel moment, sans avoir à penser à son ticket. Les gens sortiront peut-être plus. Cela va aider à prendre le tram, donc il y aura moins de voitures. Et ce sera des économies pour ceux qui ont moins d'argent. Ils pourront aller plus loin. On se sent un peu fier d'être à Montpellier. Si je peux, je compte garder cette carte toute ma vie. Il n'y a aucune raison d'arrêter. Le réseau est bien organisé. Il y a toujours un bus ou un tram à proximité.



Nathanaël Baconnier,
12 ans, collégien,
Montpellier

Comment obtenir son pass gratuit ?



Pas besoin d'attendre le 21 décembre ! Dès à présent, les personnes qui n'ont pas encore leur pass gratuité peuvent le demander en Espaces mobilité TaM, sur internet ou via l'application smartphone. Rien de plus simple, il sera délivré en moins de 48h sur smartphone et/ou sur la carte TaM. Mode d'emploi.

3 DOCUMENTS À PRÉSENTER :



AVEC SMARTPHONE

• **Demande depuis l'appli ou sur la boutique en ligne** (en téléchargeant ensuite l'appli TaM pour y stocker son pass gratuité). Télécharger M'Ticket, se rendre sur l'onglet **GRATUITÉ**, enregistrer ses données personnelles, joindre ses pièces justificatives et valider. Une fois la confirmation de création du pass gratuité reçue, cliquez sur **VOYAGER** pour bénéficier de son pass gratuité week-end qui sera automatiquement transformé en pass gratuité totale le 21 décembre.



POUR TOUT SAVOIR SUR LA GRATUITÉ



SANS SMARTPHONE

Le pass gratuité sera réalisé sur la carte TaM.

- **Sur la boutique en ligne tam-voyages.com**
- **Dans les Espaces mobilité TaM**

- Espace mobilité Mosson (station de tramway L1 et L3 : Mosson) – Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – avec ou sans rendez-vous
- Espace mobilité Maguelone – 27 rue Maguelone (arrêt L1, L3 et L4 Gare Saint-Roch) – Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h – sans rendez-vous
- Espace mobilité Centre Comédie – 1 place Francis-Ponge (ancien hôtel de Ville – à proximité du centre commercial Le Polygone) – Du lundi au vendredi de 9h à 17h, sans interruption – Exclusivement sur rendez-vous
- Dans les communes, les agents des guichets uniques de la Métropole ne délivrent pas de pass gratuité, mais ils ont été formés pour renseigner et accompagner les futurs voyageurs dans leurs démarches.

« Je me pose des questions »



Je n'ai pas encore de pass, en combien de temps puis-je en obtenir un ?

Les demandes de pass gratuité sont traitées par TaM **en moins de 48 heures**. N'attendez pas la dernière heure, car s'il y a trop de demandes en même temps, le délai de traitement pourra être plus long.



Puis-je avoir mes trois enfants sur mon pass gratuité ?

Oui, ils peuvent être inscrits sur le pass gratuité des deux parents. Pour cela, se rendre en Espace mobilité TaM. Vos enfants peuvent aussi avoir leur propre pass sur une carte TaM si vous le désirez. À noter, les enfants de moins de 4 ans n'ont pas besoin de pass gratuité.

J'ai entendu dire que les valideurs de titres de transport seront supprimés ?

Oui, la validation sur certains quais et dans les véhicules ne se fera plus. Le seul fait d'avoir sur soi un titre de transport valide suffira (un pass gratuité, un titre occasionnel à usage immédiat ou un abonnement en règle). La fréquentation sera alors calculée grâce à des capteurs à l'entrée des tramways et des bus.

J'ai déjà le pass gratuité week-end, dois-je faire un nouveau pass gratuité ?

Non. Vous n'avez aucune démarche à faire. S'il est en cours de validité, votre pass week-end gratuité est automatiquement converti en pass gratuité totale le 21 décembre.

Peut-on avoir un pass gratuité sous forme de carte ?



Bien sûr. La carte TaM peut aussi servir de support à votre pass gratuité. Il suffit seulement de la demander en espace Mobilité TaM ou en boutique en ligne. Vous pouvez même avoir votre pass gratuité à la fois sur l'appli TaM et sur votre carte TaM.

Avec le pass gratuité, les P+Tram seront-ils gratuits ?

Oui, ils seront gratuits pendant 24h pour les voyageurs du réseau TaM à condition bien sûr de faire un aller-retour sur le réseau et en le justifiant via l'appli M'Ticket. Des agents TaM accompagneront les usagers dans les différents P+tram au moment du passage à la gratuité totale.

Que devrais-je avoir sur moi quand je prends le bus ou le tramway ?

- **Un pass gratuité** pour les habitants des 31 communes de la Métropole,
- **Un abonnement ou un titre de transport** à usage immédiat pour les non métropolitains. À défaut, vous serez en infraction et verbalisable.

Qu'est-ce que je fais de mes tickets ?



Il faut utiliser ses tickets papier (1 ou 10 voyages) **avant le 21 décembre**. N'hésitez pas à les partager avec vos proches. Seuls les titres sur l'appli TaM perdureront après cette date.

Je suis inquiète pour mes petits-enfants ? Que doivent-ils faire ?

Tout comme vous possédez un pass gratuité senior, **s'ils possèdent déjà un pass gratuité jeune, ils n'ont aucune démarche à faire**. La gratuité totale qu'ils ont acquise depuis septembre 2021 perdue au-delà du 21 décembre. S'ils n'en ont pas, ils doivent s'en procurer un.



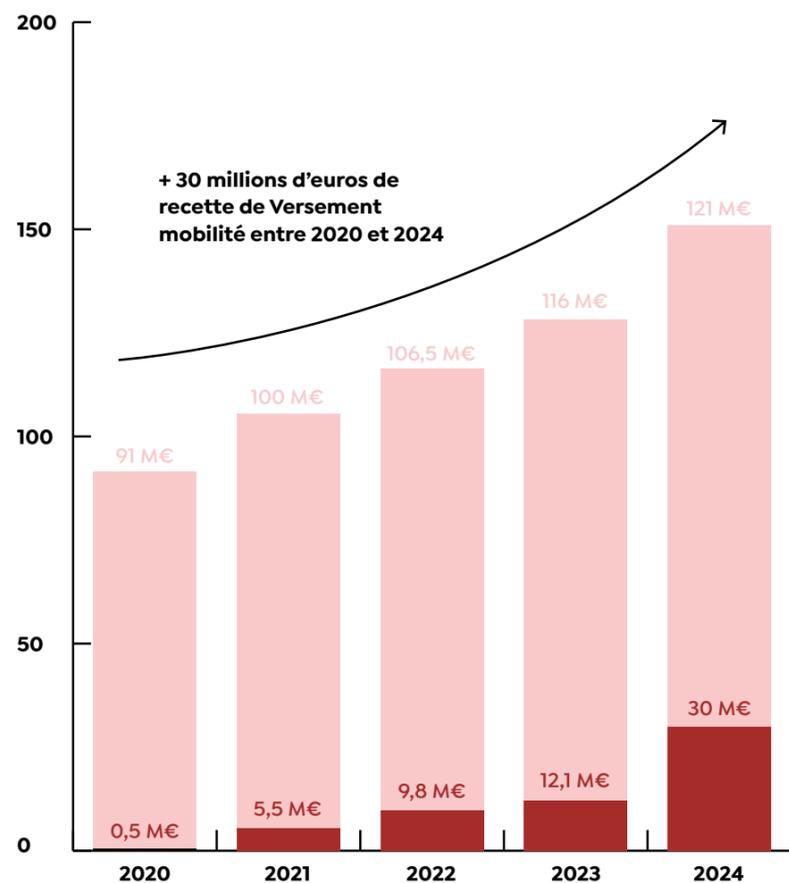
QUE SE PASSERA-T-IL POUR LES RÉSIDENTS HORS MÉTROPOLE ET LES TOURISTES ?

Les abonnements pour les hors-métropolitains seront maintenus. **Comment acheter un titre de transport ?**

- Avec l'application M'Ticket TaM qu'il faudra activer à la montée sur son smartphone.
- En flashant le QR code implanté à chaque station. Il permettra d'acheter en trois clics, via Googlepay et Applepay, un titre horodaté à usage immédiat d'une validité de 1h30.
- En se rendant dans un commerce partenaire ou dépositaire TaM (hôtels, commerces de proximité aux abords des stations...) pour acheter un titre papier.
- Via un distributeur automatique de billets (gares, place de la Comédie, CHU...).

Le financement de la gratuité est assuré

Contrairement aux craintes parfois exprimées, la gratuité des transports ne grève pas le budget de la Métropole et n'entraînera pas d'impôts supplémentaires pour les particuliers. Le Versement mobilité pourvoit à la dépense. Explications de Renaud Calvat, vice-président délégué aux Finances, maire de Jacou.



+ 30 millions d'euros de recette de Versement mobilité entre 2020 et 2024



Comment la gratuité est-elle financée ?

Renaud Calvat : Pour la Métropole, le coût de la gratuité en 2024 sera de 30 millions d'euros. Depuis 2020, nous avons privilégié sa mise en œuvre en plusieurs étapes. À savoir, une gratuité progressive (le week-end pour tout le monde, les seniors, les jeunes). C'est le Versement mobilité qui couvre cette dépense. Ce Versement mobilité désigne la taxe spéciale que doivent verser les entreprises à partir de 11 salariés. Instituée par l'État, elle doit obligatoirement être consacrée aux transports. À Montpellier, son taux est de 2 % et ne peut pas être augmenté.

La dernière phase, celle de la gratuité totale, est donc payée par ce Versement mobilité ?

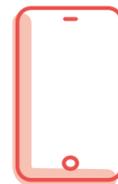
Oui. La fin des abonnements payants pour les habitants de la métropole sera compensée. Les sommes perçues via le Versement mobilité ont augmenté de 30 millions d'euros depuis 2020 (voir graphique). C'est une excellente nouvelle qui prouve que notre activité économique s'accroît sur le territoire. Car la métropole est attractive et dynamique pour les entrepreneurs.

Vous avez lancé un appel aux voisins de la Métropole ?

Oui, nous avons proposé aux intercommunalités voisines de se joindre à ce grand projet qu'est la gratuité des transports sur le réseau TaM. Une convention pourrait définir l'apport financier de chacun. La discussion est lancée. Certaines collectivités ont d'ores et déjà manifesté de l'intérêt.

Le Versement mobilité est le nouveau nom du Versement transports, datant des années 1970. En 2022, 2 317 entreprises de plus de 11 salariés du territoire métropolitain y étaient assujetties. Elles n'étaient que 1 944 en 2016. Grâce au Versement mobilité, la gratuité des transports à Montpellier est financée depuis sa première phase en 2020. Ce Versement mobilité permet plus globalement de financer la politique mobilité de la Métropole.

Idées reçues : vrai ou faux ?



Il n'y aura plus de contrôle dans les bus et les tramways

FAUX // Les contrôles des pass gratuits et autres titres de transport perdurent après le 21 décembre. Justifier de son domicile dans la Métropole ne sera pas suffisant. En l'absence de titre de transport, les contrôleurs dresseront un procès verbal d'un montant de 72 euros + 50 euros de frais de dossier à l'encontre du contrevenant. Le montant sera minoré à 5 euros sur présentation sous quatre jours ouvrés du pass gratuité valide ou nouvellement créé ou d'un abonnement (hors métropolitains).



Les Vélomaggs seront gratuits

FAUX // La location de Vélomaggs restera payante. Il s'agit d'un service supplémentaire à l'offre de transport du réseau TaM. Les 400 Vélomaggs seront toujours disponibles dans les 57 vélostations automatiques du territoire via l'application M'Ticket au tarif de 0,50 euro / heure.



Avec la gratuité, nos impôts vont augmenter !

FAUX // Le choix a été fait de ne pas augmenter les taux de la fiscalité des ménages (taxe foncière). La gratuité est principalement financée par le Versement mobilité des entreprises locales (voir page ci-contre).



La gratuité sera accompagnée par des investissements sur le réseau

VRAI // Pour accompagner la gratuité et l'augmentation de la fréquentation des transports en commun, la Métropole investit et développe le réseau TaM avec une offre plus large. Elle mène une politique globale en termes de mobilités avec des aides au vélo, au covoiturage et le développement des mobilités piétonnes (voir p. 26-27).



1 472 € d'économies par an seront réalisées grâce à la gratuité pour une famille de quatre personnes

VRAI // Il s'agit bien de 1 472 euros par an de pouvoir d'achat qui sera restitué pour une famille de quatre personnes. La gratuité permet d'économiser sur les dépenses de transport et d'utiliser cet argent pour d'autres besoins essentiels.



La sécurité va se dégrader dans les bus et les tramways

FAUX // Avec la nouvelle police métropolitaine des transports entrée en fonction en septembre, une vigilance accrue est portée sur le réseau TaM. Ces effectifs travaillent conjointement avec les agents de TaM, les polices municipale, nationale et la gendarmerie (voir p. 24-25).

Investir pour sécuriser le réseau

Pas de gratuité sans un réseau de qualité, fiable et sécurisé. En amont de ce choix fort pour les habitants des 31 communes, la Métropole est engagée dans un large programme d'investissement afin de garantir la sécurité, celle des infrastructures et du matériel roulant.



Sécuriser le réseau : un chantier colossal qui a mobilisé 200 emplois.

« Le maintien du patrimoine existant de transports en commun est primordial et nécessite des moyens importants. On ne négocie pas avec la sécurité et la qualité de service ! C'est pourtant ce qui a été fait par mes prédécesseurs. Nous avons constaté un sous-investissement chronique sur la sécurité du réseau de tramway ces dernières années, dénonce Michaël Delafosse, président de la Métropole. 800 000 euros auraient dû être affectés chaque année à l'entretien des rails, comme le fait Nantes ou Grenoble sur des réseaux similaires. Mais malheureusement, c'est seulement 200 000 euros par an qui ont été consacrés à cet entretien entre 2009 et 2019... » Ces défauts d'entretien préventif ont conduit à des ruptures de rails, des usures accélérées du matériel roulant, de l'inconfort, des nuisances sonores...

Des infrastructures vieillissantes remplacées

Un investissement de 70 millions d'euros a été nécessaire pour rattraper ce retard et moderniser les infrastructures vieillissantes. 200 emplois directs et/ou indirects sont mobilisés dans le cadre de ce chantier colossal qui consiste à remplacer les rails, à changer les appareils de voie, à rénover les revêtements... Entre mai 2022 et mai 2023, les infrastructures ont été ainsi modernisées dans de nombreux secteurs comme la Gare Saint-Roch, le Corum, Saint-Denis - Place de l'Europe, Rives du Lez - Moularès, Moularès - Ernest Granier, soit 1 675 mètres de rails remplacés et 233 tonnes de voies ferrées. À l'approche de la mise en service de la ligne 5, de nouvelles interventions auront lieu notamment dans le secteur de la Saunerie, sur la ligne 3, à l'été 2024.

70 M€

c'est la somme investie par la Métropole pour rénover les infrastructures du réseau de tramway : remplacement des rails, changement des appareils de voie, rénovation des revêtements...



« Le programme réel d'investissement en faveur du réseau de tramway est très nettement sous-dimensionné au regard du besoin d'entretien des voies. Cette situation ne permet pas d'assurer le confort et la sécurité des voyageurs (...). Le niveau d'exécution des travaux d'entretien reste en deçà des engagements contractuels, notamment le programme d'entretien des rames de la ligne 1. »

Extrait du dernier rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de TaM de 2015 à 2021, publié en février 2023.



22 rames, habillées par l'artiste camerounais Barthélémy Togo, ont été commandées pour la ligne 5.

TRAMWAY

77 nouvelles rames

En 2020, la Métropole passait le plus grand appel d'offres de France pour l'acquisition de nouvelles rames de tramway. 77 rames étaient commandées : 17 pour accompagner la gratuité et la hausse de fréquentation attendue sur le réseau, 30 pour renouveler le parc vieillissant de la ligne 1 inaugurée en 2000, 22 pour la 5^e ligne en cours de construction et 8 en réserve pour faciliter la maintenance des rames en circulation.

UN INVESTISSEMENT FINANCIER MAJEUR

Deux ans plus tard, ce marché était remporté par le groupe espagnol CAF Urbos, dont l'usine de fabrication est située à Bagnères-de-Bigorre en Occitanie, pour un montant d'environ 225 millions d'euros (50 millions d'euros de moins que l'estimation initiale). À partir de 2024, ces rames seront livrées dans les ateliers de TaM, à raison de deux à trois par mois, jusqu'en 2030. Ce renouvellement de matériel nécessaire, aucune rame n'avait été commandée depuis 2012, garantit aux voyageurs et aux équipes de TaM un matériel roulant plus fiable. La Métropole réalise ainsi un effort financier majeur pour anticiper les mobilités de demain.



La première ligne qui reliera Montpellier à Castries passera par la place de l'Europe.

BUSTRAM

70 bus électriques

45 millions d'euros ont été investis par la Métropole dans l'acquisition de 70 bus électriques, dont 20 bus articulés de 18 mètres, qui parcourront les cinq lignes de bustram desservant la plupart des communes du territoire. En 2022, une expérimentation a permis de tester le matériel de sept constructeurs au dépôt TaM et sur les futurs itinéraires. Les conducteurs, mais aussi le comité de liaison des associations de personnes handicapées, ont ainsi pu compléter le cahier des charges du marché public selon leurs besoins.

DES BUS DÉCARBONÉS ET À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Proche d'un tramway en termes de confort d'usage, ce matériel spécifique n'émet pas de CO₂. Le constructeur retenu à la suite de l'appel d'offres sera annoncé au cours du mois de novembre 2023. 11 bus de 12 mètres seront livrés pour la mise en service de la première ligne en 2025.

105

C'EST LE NOMBRE DE CONDUCTEURS RECRUTÉS EN 2023 PAR TAM

dont 27 apprentis. Jusqu'à 200 nouveaux conducteurs pourront rejoindre l'entreprise d'ici 2025 pour accompagner le développement du réseau de bus, tram et futurs bustram.



Sécurité des voyageurs :

La première police des transports

Depuis le 18 septembre, la police métropolitaine des transports a pour mission de lutter contre les vols, les incivilités et protéger les voyageurs, les conducteurs et les contrôleurs. Elle accompagne la gratuité au travers d'une présence humaine policière sur tout le réseau en lien étroit avec les polices municipales des communes.



SUR TOUT LE RÉSEAU

Pour voyager en toute quiétude

Parce que chacun doit pouvoir se déplacer dans les transports en commun en toute quiétude, 22 agents de la police métropolitaine sont déjà à pied d'œuvre. Ils seront 42 en 2024. Ce sera alors le plus vaste effectif de France. Une présence sur les quatre lignes de tramway, bientôt cinq, dans les futurs bustrams et les 48 lignes de bus et mini bus qui relient les 31 communes de la métropole. Ils sont désormais présents aux terminus, sur les quais, dans les parkings relais, sur les voies et arrêts ainsi que dans les rames et les bus.

Les contrôleurs aussi

Les agents de la police métropolitaine des transports soutiennent l'action des 82 agents d'assistance, contrôle et sécurisation (AACS) de TaM. Ces derniers, assermentés, sont sur le terrain pour faire respecter le règlement et vérifier la validité des titres de transport des voyageurs.



Montpellier est la seule métropole où les incivilités dans les transports en commun baissent de 38 % grâce aux opérations coordonnées (Source : ministère de l'Intérieur).



ALCOOL, ANIMAUX, DÉLINQUANCE

Une vigilance accrue sur les incivilités

L'action de la police métropolitaine des transports va monter en puissance dès que les effectifs seront au complet avec présence sur le terrain 7 jours sur 7. Elle intervient sur l'ensemble du réseau TaM, avec des points de vigilance accrus sur les zones les plus impactées par les atteintes aux personnes et les situations d'incivilités : alcoolisation, pieds sur la banquette, non-respect des règles, vols et larcins, chiens non muselés (*en photo*), ainsi que sur les lignes les plus fréquentées par les voyageurs. En veillant à la sécurité des biens et des personnes, cette police renforce la confiance des habitants et leurs regards sur les transports publics gratuits, dans le but de favoriser cette alternative à la voiture.



POLICES MUNICIPALES, POLICE NATIONALE, GENDARMERIE

Des interventions communes

Afin d'endiguer la délinquance avec plus d'efficacité, des opérations conjointes avec la Police Nationale, la Gendarmerie et les polices municipales des communes de la métropole sont régulièrement programmées. Sur la photo, le Préfet de l'Hérault, François-Xavier Lauch aux côtés de Michaël Delafosse et de la police métropolitaine des transports. Ces « opé », comme on dit dans le jargon professionnel, sont menées dans différentes communes, sur des points sensibles des lignes de tramway et bus où des vols à l'arraché, des rixes ou des violences ont eu lieu. La police métropolitaine s'appuie sur les polices municipales locales qui connaissent leurs secteurs et leurs problématiques spécifiques.



PC SÉCURITÉ

Un lien permanent

En soutien des patrouilles pédestres, une patrouille véhiculée est en même temps sur le terrain. En lien direct et permanent avec le centre de supervision urbain de la police municipale et le centre de sécurité de TaM, les brigades sont agiles et peuvent intervenir très rapidement. Courant 2024, les équipes seront renforcées de maîtres-chiens. Les policiers métropolitains sont armés d'un pistolet semi-automatique, d'un générateur incapacitant et d'un bâton télescopique. Ils interviennent aussi, par convention, dans les gares SNCF et sur la voie publique en général.

COMMENT ALERTER LA POLICE MÉTROPOLITAINE DES TRANSPORTS

Vous souhaitez signaler des faits ou des agissements constatés sur le réseau ? Postez votre message sur montpellier3m.portailcitoyen.eu Attention, tout signalement urgent doit toujours se faire via les numéros classiques d'urgence.

Un développement de l'offre de transport

La gratuité des transports en commun du réseau TaM fait partie de la stratégie globale des mobilités. Elle est accompagnée du développement de l'offre de transport : ouverture de la L5 de tramway, extension de la L1 de tramway, augmentation des cadences de bus de la L15, lancement d'un réseau de bustram, afin que chacun trouve sa solution de déplacements. En complément, la Métropole aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou au covoiturage.

OUVERTURE DE LA LIGNE 5 DE TRAMWAY

Au second semestre 2025, la ligne 5 de tramway sera mise en service. Cette nouvelle ligne, longue de 16 km, reliera Clapiers au nord et le rond-point Maurice Gennevaux à Montpellier à l'ouest de la métropole en 45 minutes avec un tramway toutes les 6 minutes. Elle passera par le centre-ville de Montpellier, desservant entre autres Agropolis, Vert Bois, l'université Paul-Valéry, le lycée Clemenceau, la Cité créative, le GGL Stadium, Ovalie... Des parkings P+tram seront implantés de part en part. 80 000 voyageurs par jour sont attendus.

98 %

de la population montpellieraine et 83 % de la population métropolitaine seront couverts par le réseau bus, bustram et tramway d'ici 2025.

360 000

voyages sont enregistrés chaque jour sur le réseau TaM.

121,3

C'est le nombre de kilomètres de rails du réseau de tramway de la métropole en 2025 (5 lignes + extension L1), contre 104 km en 2023 (4 lignes).



EXTENSION DE LA LIGNE 1 DE TRAMWAY

L'extension de 1,3 km de la ligne 1 de tramway permettra à 3 800 personnes chaque jour de rejoindre la gare Montpellier Sud de France, ainsi que le nouveau quartier Cambacérès, au second semestre 2025 en enjambant l'A709. Cette ligne permettra de relier le centre-ville de Montpellier à la gare en 20 minutes.

RENFORCEMENT DES CADENCES DES LIGNES DE BUS

Des bus supplémentaires ont été achetés pour améliorer le service et renforcer les lignes existantes comme la ligne 15. Dès le début 2024, sa fréquence sera augmentée avec un bus toutes les 9 minutes aux heures de pointe.



© F. Darnedijl

La pose de rails de la ligne 5 de tramway est en cours pour une mise en service en 2025.



© DR

DES BUSTRAM RAPIDES, ALTERNATIVES À LA VOITURE

Nouvelle offre de transport, véritable alternative à la voiture, les cinq lignes de bustram seront progressivement mises en service à partir de 2025. Ces nouveaux bus électriques sillonneront 60 km de tracés afin de mieux desservir Castelnau-le-Lez, Castries, Courmonsec, Courmonterral, Grabels, Lavérune, Le Crès, Montpellier, Pignan et Vendargues, soit 110 000 habitants. Les travaux de la première ligne qui reliera Montpellier à Castries débutent en décembre sur la portion place de l'Europe-Sablassou pour une mise en service en 2025. Suivra la seconde portion Sablassou-Castries, puis à l'ouest, Courmonsec-Montpellier. Le bustram garantira les temps de trajet avec des fréquences régulières. Plus de 50 000 voyageurs/jour sont attendus à terme. bustram.montpellier3m.fr

57 %

des déplacements automobiles sont inférieurs à trois kilomètres.

COVOITURER POUR GAGNER DE L'ARGENT

Pour les habitants de la deuxième couronne, le covoiturage domicile-travail est facilité avec l'application Klaxit, qui met en relation et assure les conducteurs et passagers pour leurs trajets quotidiens. Grâce à Klaxit, le voyage est gratuit pour le covoitreur et le conducteur est rémunéré. Montpellier est la 2^e métropole de France en nombre de trajets domicile-travail partagés via Klaxit après celle de Rouen. Modalités sur l'application mobile, disponible sur AppStore ou Google Play ou sur le site klaxit.com

SÉCURISER LES PIÉTONS

Avec des réaménagements et la mise en place de centres-villes et de quartiers apaisés (30 km/h) dans les communes, la Métropole facilite les déplacements piétons.

VÉLO : DES AMÉNAGEMENTS DE PISTES

Il est prévu de réaliser 235 km de vélolignes montpellieraines, dont 70 % d'ici 2026. À la fin de l'année, près de 50 km de pistes cyclables auront été aménagées sur les voiries. Une réflexion est menée pour la création de pistes cyclables sur les 2x2 voies.



46 000

personnes ont déjà bénéficié de l'aide de la Métropole de 500 euros à l'achat d'un VAE.

PROFITER DES AIDES VÉLO DE LA MÉTROPOLE

- Pour les professionnels : jusqu'à 1 000 euros d'aide à l'achat d'un vélo cargo à assistance électrique.
- Pour les particuliers :
 - 500 euros pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf (VAE) acheté dans un magasin de la métropole jusqu'au 31 décembre.
 - 500 euros par la Métropole en complément du « chèque Hérault Handi-vélo » du Département pour les personnes en situation de handicap pour l'achat d'un VAE adapté ou du dispositif de troisième roue électrique neuf ou d'occasion.
 - Jusqu'à 200 euros, pour l'acquisition d'un VAE d'occasion ou l'achat d'un kit d'électrification.
 - Jusqu'à 30 euros, pour faire réparer son vélo dans un magasin de la Métropole.